

Face à leur sous-représentation dans les universités, les chercheuses lancent un manifeste académique

«L'université doit changer de culture»

« IGOR CARDELLINI

Egalité «Les femmes sont systématiquement et massivement sous-représentées au sein des universités et des hautes écoles spécialisées suisses.» Sur la base de ce constat, les chercheuses suisses lancent un *Manifeste académique pour la grève féministe*. Elles y émettent 20 revendications pour éradiquer les discriminations qu'elles subissent des universités et hautes écoles du pays. Publié sur internet depuis moins d'un mois, le texte déjà signé par près de 950 scientifiques sera remis le 6 juin au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Ce soir, le manifeste est discuté dans le cadre d'une table ronde à l'Université de Fribourg (Unifr) en présence de la rectrice, Astrid Epiney, Pauline Milani, docteure en histoire, lectrice à l'Unifr et corédactrice du manifeste, revient sur la démarche et la situation à Fribourg.

D'où vient l'idée d'un manifeste?

Pauline Milani: Il y a quelques mois, des collègues de Berne et de Fribourg – Francesca Falk et Sarah Baumann – ont commencé à discuter de manière informelle d'actions en vue de la grève des femmes. La démarche, portée majoritairement par des membres du corps intermédiaire, s'est très vite étendue aux universités et hautes écoles du pays, avec l'idée de marquer le coup dans le contexte de la grève des femmes du 14 juin en attirant l'attention sur les problèmes qui se posent aux chercheuses.

Comment expliquez-vous que l'initiative vienne du corps intermédiaire?

Le corps intermédiaire travaille dans des conditions plus précaires. Les postes avec des contrats à durée indéterminée sont quasi inexistantes. Par exemple, à Fribourg, un des seuls postes stables est celui de lectrice, que j'occupe. Il y a très peu de postes de ce type à l'université. Le manifeste demande d'ailleurs au minimum que



Pauline Milani occupe un poste de lectrice à l'Université de Fribourg. André Bulliard

les 50% des postes après le doctorat soient à durée indéterminée.

Il y a une majorité d'étudiantes en master à Fribourg, mais à mesure que l'on monte dans la hiérarchie les proportions s'inversent. Quels sont les ressorts de cette tendance?

En effet, en 2015, on comptait 62% d'étudiantes contre 38% d'étudiants en master. Selon le Service de l'égalité, la même année il y avait 81% de professeurs ordinaires et 19% de femmes nommées à cette fonction. La période après le doctorat, où il faut être très productif et mobile, est charnière. En outre, les critères d'excellence pour juger un dossier sont fondamentalement androcentrés. Ils ne laissent aucune place à des interruptions de carrière et discriminent les femmes ayant des enfants. C'est toute la culture de l'université qui doit changer.

Des plans d'action ont pourtant été mis en place. L'Université de Fribourg n'en fait pas assez?

Dans ces plans, il y a une tendance trop étroite à se focaliser sur des mesures d'encouragement et des résultats quantifiables, avec l'objectif de faire évoluer les chiffres. Il faut agir plus globalement et avec volontarisme. Les congés-maternité par exemple ne sont pas systématiquement remplacés, mesure discutée au cas par cas. Cela pose problème pour des équipes surchargées et souvent sous-dotées pour encadrer les étudiants. C'est révélateur du fait que ces situations sont encore traitées comme des externalités négatives de la présence de femmes dans les équipes. Au-delà du fait qu'il faudrait un congé parental, ce que demande le manifeste, l'université doit penser en amont ces cas de figure et compenser les congés automatiquement.

En 2018, l'Unifr comptait 24,4% de professeures ordinaires. Soit quasiment les 25% fixés par le Plan d'action pour l'égalité 2017-2020. Est-ce suffisant?

Non. Et malgré les mesures prises, des inégalités persistent dans les pro-

cessus de recrutement. Des études de l'Université de Lausanne montrent que des discriminations implicites persistent, en raison de la façon différente d'évaluer des dossiers de femmes ou d'hommes notamment. C'est pour cela qu'il faudrait établir des quotas. Nous demandons que, jusqu'à ce que la moitié de ces postes soient occupés par des femmes dans toutes les disciplines, chaque université et haute école doit pourvoir les postes mis au concours par des femmes à hauteur de 50%.

«Il faut agir plus globalement et avec volontarisme»

Pauline Milani

Vous émettez des revendications en matière de job sharing et d'aménagements pour la vie extraprofessionnelle. N'est-ce pas incompatible avec la recherche où les compétences sont difficilement interchangeables? C'est compatible. Et ça commence à se faire de plus en plus. Dans le département où je travaille, deux hommes se partagent un poste. Ils sont tout aussi compétitifs que les autres professeurs de la faculté. Il faut casser l'idée qu'un poste de professeur ordinaire ne peut être exercé qu'à 100%.

Vous exigez davantage de moyens pour la prévention et la répression contre le harcèlement sexuel. Cette réalité délicate semble occultée des programmes en place...

De manière générale, il n'y a pas de raison pour que les universités fassent exception. La forte hiérarchisation et le contexte de dépendance induits par l'organisation de l'institution font qu'il est peut-être plus difficile d'en parler. C'est un milieu qui mériterait particulièrement des mesures de prévention. »

» Table ronde ce soir à 18h30 à l'Université de Fribourg, Miséricorde 11, salle Laure Dupraz 2.102

PAS D'EXAMENS LE 14 JUIN!

A la demande du Syndicat des services publics, de l'Association générale des étudiants de Fribourg ainsi que d'autres groupes intra-universitaires, il n'y aura pas d'examens à l'Université de Fribourg le jour de la grève des femmes. En effet, la journée coïncidant avec la période d'examens, le rectorat a adressé – en février déjà – une recommandation allant dans ce sens aux diverses facultés. «L'organisation des épreuves étant du ressort des facultés, ce n'était pas formulé comme une obligation. Cependant, après une enquête auprès des décanats, toutes les facultés et départements semblent avoir choisi d'y adhérer», précise Marius Widmer, chargé de communication pour l'Université de Fribourg. SOPHIE GREMAUD

Une grève globale et multiforme

Les membres du groupe fribourgeois pour la grève des femmes ont lancé hier le dernier mois précédant la mobilisation.

A un mois de la grève du 14 juin, le collectif fribourgeois de la grève des femmes a déversé sa vague violette et ses coups de sifflet militants au bar Foyer du Nouveau Monde, hôte de la conférence de presse. Les cinq intervenantes ont prouvé que tous les membres se mobilisent et retroussent leurs manches «contre un système patriarcal basé sur la discrimination des femmes» et «pour l'égalité».

Après avoir recentré le débat sur les revendications, et notamment les inégalités

salariales, un programme riche et multiforme a été dévoilé.

11 heures

Horaire commun national du lancement de la grève

En effet, la mobilisation du 14 juin s'annonce historique en Suisse mais également à Fribourg sur la place Georges-Python, rebaptisée place Georgette-Pythone pour l'occasion.

Artistes, politiciennes, étudiantes ou encore autrices occuperont le lieu de rassem-

blement entouré d'une quinzaine de stands d'organisations soutenant l'un des 19 points du manifeste déposé. A noter également qu'un groupe d'hommes solidaires s'occupera du bar et de la garderie. La journée sera ponctuée par trois actions nationales, à commencer par l'appel global à la grève à 11 h.

Le deuxième ralliement national aura lieu à 15 h 24, heure à laquelle les femmes cessent d'être payées si l'on prend en compte la différence salariale moyenne. Pour terminer, les Fribourgeoises et Fribourgeois seront invités à défilé avec tambours et pancartes dès 18 h 30 et sur un tracé d'environ deux kilomètres. » SOPHIE GREMAUD

LLa Liberté, 15 mai, page 9.